

## Séance publique du 21 juin 2005

### Délibération n° 2005-2788

commission principale : proximité, ressources humaines et environnement

objet : **Organisation des rencontres Initiales des Ateliers de la citoyenneté - Participation financière**

service : Direction générale - Direction prospective et stratégie d'agglomération

#### Le Conseil,

Vu le rapport du 31 mai 2005, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Développer une démocratie plus participative, tel est le cinquième axe stratégique du projet d'agglomération : *Une agglomération compétitive et rassemblée : vingt et une priorités pour le XXI<sup>e</sup> siècle*. Cette ambition a été réaffirmée à l'occasion de l'adoption du plan de mandat le 26 novembre 2001. La Communauté urbaine s'est ainsi dotée, le 19 mai 2003, d'une charte de la participation afin d'énoncer les objectifs et les grands principes d'un dialogue renouvelé avec l'ensemble des acteurs de l'agglomération.

Développer une information plus transparente et plus accessible, se mettre à l'écoute des attentes et des propositions de la population, favoriser l'expression de nos concitoyens et notamment de ceux qui ne s'expriment pas, développer des concertations approfondies et innovantes et favoriser l'initiative citoyenne, tels sont les principaux objectifs poursuivis à travers la mise en œuvre de la charte de la participation.

L'accompagnement et l'encouragement à l'initiative citoyenne font l'objet de multiples partenariats entre les Communes et les associations locales. La Communauté urbaine participe également, dans son champ de compétences, au soutien à l'initiative citoyenne. Pour autant, il n'existe aujourd'hui pas de démarche organisée permettant de favoriser la mise en réseau de ces initiatives, l'échange d'expériences, la rencontre des porteurs de projet citoyen.

En proposant d'organiser les rencontres Initiales (en partenariat avec Economie et humanisme, la fonda Rhône-Alpes, le Forum des entrepreneurs de la tranquillité publique, l'Ami public, le club Convaincre), l'association les Ateliers de la citoyenneté vise à répondre à ce besoin de rencontres, d'échanges d'expériences, de partage de savoir-faire et d'encouragement à l'initiative citoyenne. Les rencontres Initiales s'inscrivent ainsi parfaitement dans le cadre des objectifs de la charte de la participation : lutter contre le sentiment de dépossession de soi, de son avenir, développer la capacité de chacun à prendre l'initiative dans la cité, favoriser le développement d'une citoyenneté entreprenante.

En effet, les Initiales sont un temps d'échange et de rencontres autour d'initiatives citoyennes prises sur un thème donné. Elles se déroulent dans un lieu convivial et atypique, propice aux échanges : la salle de spectacles l'Elysée. Ces rencontres permettent de partager des expériences d'une grande diversité. Les rencontres organisées en 2003-2004 ont ainsi permis de traiter de sujets aussi variés que : l'expression des sans voix, les jardins partagés, la santé et l'alimentation, l'engagement des jeunes, l'articulation des temps de vie, les relations intergénérationnelles... Les rencontres Initiales permettent ainsi de faire connaître les initiatives innovantes, de partager le plaisir de s'investir dans la vie de la cité et de contribuer à l'amélioration de nos fonctionnements collectifs.

Les principes d'animation de ces rencontres mensuelles sont les suivants :

- présentation de deux ou trois initiatives citoyennes sur la thématique retenue sous forme d'interview avec l'animateur,
- temps de débat avec l'ensemble des participants (les inscriptions aux rencontres sont limitées à cinquante personnes pour favoriser les échanges et la participation de tous).

Afin d'assurer la diffusion à un plus large public de ces rencontres, les ateliers de la citoyenneté ont su intéresser les médias et développer des relais de diffusion avec :

- la presse gratuite : 20 minutes qui assure une diffusion de l'information avant la rencontre : article sur le thème, reportage sur une ou deux initiatives,
- la radio : radios chrétiennes en France (RCF) Lyon-Fourvière qui diffuse une chronique tous les vendredis soirs : présentation des rencontres et des thèmes abordés, reportage sur les initiatives,
- la télévision : Cité télévision - à la suite de la rencontre, celle-ci conçoit une émission en plateau avec des reportages sur les initiatives de son choix.

Il existe ainsi, aujourd'hui, une banque d'images sur la plupart des initiatives présentées.

Enfin, chaque rencontre fait l'objet d'une synthèse rédigée par un journaliste professionnel et l'ensemble des rencontres fait l'objet, chaque année, de la publication d'un recueil diffusé à cinq cents exemplaires.

Depuis leur lancement en 2003, les Initiales se sont installées dans le paysage de la citoyenneté active de l'agglomération et ont favorisé la rencontre et l'envie de partager de nombreux acteurs innovants de la société civile.

En 2005, huit rencontres Initiales sont programmées en partenariat avec la Communauté urbaine :

- l'éducation à la citoyenneté, une responsabilité partagée,
- les espaces urbains, quelles possibilités d'initiatives pour les habitants ?,
- la pratique collective sportive et artistique, comme ouverture à une citoyenneté active,
- les déplacements durables, des convergences nécessaires,
- les relations hommes - femmes,
- quelles initiatives citoyennes à l'échelle de l'Europe ?

En créant un espace des expériences où des initiatives et des paroles citoyennes s'échangent en toute liberté dans un esprit réellement constructif, en organisant et en animant ces échanges de manière à la fois rigoureuse et conviviale et en assurant la diffusion de ces rencontres par le biais de plusieurs médias, la démarche engagée par l'association des Ateliers de la citoyenneté répond aux objectifs de la charte de la participation et justifie la poursuite du soutien de la Communauté urbaine à son égard.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil que la Communauté urbaine participe, à hauteur de 25 000 € par an pour 2005 et 2006, aux Ateliers de la citoyenneté (association créée en 2002) - 14, rue Basse-Combalot - 69007 Lyon.

Ce soutien correspond à l'organisation de huit rencontres par an (définition des thèmes, repérage des initiatives, organisation et animation des rencontres, logistique et secrétariat, ...) et à l'édition annuelle d'un livret synthétisant l'ensemble des rencontres. A l'issue de ces deux années un bilan d'activité sera remis par les Ateliers de la citoyenneté et une évaluation sera réalisée par la direction de la prospective et de la stratégie d'agglomération ;

Vu ledit dossier ;

Vu le bilan 2003-2004 présenté par l'association relatif à l'organisation de ces rencontres ;

Où l'avis de sa commission proximité, ressources humaines et environnement ;

#### **DELIBERE**

**1° - Décide** le versement d'une subvention de 25 000 € pour 2005 et de 25 000 € pour 2006 aux Ateliers de la citoyenneté (association loi 1901 fondée en 2002) correspondant à l'organisation de huit rencontres par an et à l'édition annuelle d'un livret synthétisant l'ensemble de ces rencontres - un bilan d'activité analytique sera produit par les Ateliers de la citoyenneté à l'issue de ces deux années.

**2° - Les crédits** nécessaires seront pris sur le budget principal de la Communauté urbaine pour chaque exercice concerné - compte 0657 480 -centre de gestion 120 320 - ligne de gestion 023 389 - fonction 020 administration générale.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,